

SFEC

Quelle gouvernance pour la transition écologique ?

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

La résolution, que notre Groupe votera, expose clairement la situation d'urgence dans laquelle nous nous trouvons face au réchauffement climatique. Si nous voulons que notre planète reste vivable, nous devons réduire considérablement et rapidement nos émissions de gaz à effet de serre.

Mais tout d'abord une petite remarque sémantique. Nous constatons avec regret que le mot « gouvernance » qui vient du monde des entreprises est trop souvent utilisé à tort, y compris dans cette résolution, pour parler de l'action et de la gestion publique, alors que ce mot ne devrait être utilisé que pour parler des actions associant, entreprises, associations et autorités publiques.

Nous nous félicitons que la nécessité d'accompagner les plus vulnérables soit rappelée ici une nouvelle fois et que la proposition 5 demande qu'il y ait une mise en cohérence des lois et des décisions publiques avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique. Car trop souvent c'est l'incohérence qui prévaut.

Ce qui s'est passé à Bruxelles le 24 juin, lors du sommet de la Conférence sur le Traité sur la charte de l'énergie ou malgré les recommandations du GIEC et de nombreuses organisations de défense de l'environnement, la France et de l'U.E n'ont pas annoncé, comme elles auraient dû le faire, leur retrait de ce Traité. Signé en 1998 pour protéger les investissements des entreprises gazières et pétrolières, il freine la transition écologique et limite la capacité des pouvoirs publics à mener des politiques climatiques ambitieuses car elles peuvent être attaquées devant des tribunaux arbitraux privés. Dès lors, où se trouve la cohérence de l'action publique de l'U.E dans la lutte contre le réchauffement climatique, après une telle décision et quel message est adressé à l'opinion publique ?

Permettre à la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050, de revoir ses objectifs et d'assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique, telle est l'ambition de la future SFEC. Nul doute que les travaux présentés aujourd'hui seront utiles à tous les acteurs concernés.